



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

17 avril 2024

Les frais d'un portefeuille d'actions

Investir en direct en actions implique des frais. Quels sont les frais moyens pratiqués sur internet par les banques et les courtiers en ligne ? Quelques repères utiles en images.

FRAIS D'UN PORTEFEUILLE EN ACTIONS

Investir en actions implique des frais parfois non négligeables. Quels sont les frais moyens pratiqués sur internet par les banques traditionnelles et par les courtiers en ligne spécialisés dans l'épargne ?

FRAIS MOYENS POUR UN PORTEFEUILLE D'ACTIONS GÉRÉ DANS UN PEA
tarifs constatés au 1^{er} janvier 2024, calculs AMF.



ACHAT ET VENTE D'ACTIONS SUR INTERNET

Des frais sont prélevés lors de l'achat et la vente d'actions. Ils dépendent surtout du montant de la transaction.



DROITS DE GARDE ANNUELS

Des droits de garde peuvent être facturés sur le compte titres ou le PEA (plan épargne en actions) dans lequel vos actions sont conservées.

	BANQUES ⁽¹⁾	COURTIERS ⁽²⁾
Ordre de 5 000 €	 24 € 0,48 %	 4,8 € 0,10 %
Ordre de 10 000 €	 48 € 0,48 %	 9,2 € 0,09 %
10 000 € (5 lignes)	 52 € 0,5 %	0 €*
60 000 € (10 lignes)	 210 € 0,35 %	0 €*

* Pas de droits de garde, mais certains courtiers peuvent appliquer des frais d'inactivité pour les clients ne passant pas assez d'ordres.

FRAIS TOTAUX ANNUELS

En savoir plus

- Simulateur : quel est le montant des frais lorsque j'investis en bourse ?
- Fiche pratique : investir en actions

Mots clés

BIEN INVESTIR

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

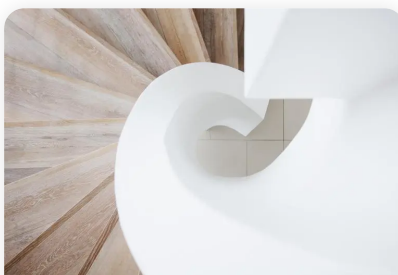


GUIDE ÉPARGNANT

ACTIONS

24 septembre 2019

Pourquoi et comment investir en direct en actions cotées?



ARTICLE

PLACEMENTS COLLECTIFS

17 octobre 2018

Investir en fonds et Sicav (OPC)



GUIDE ÉPARGNANT

PLACEMENTS COLLECTIFS

27 novembre 2017

Pourquoi et comment investir en fonds et Sicav ?



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02